

Rapport d'activité de Cap emploi pour 2019, le plus dur est à venir !

16 juillet 2020



Cap emploi, malgré un cursus d'intégration dans la sphère de Pôle emploi ne s'est pas arrêté durant le confinement. Le réseau Cap Emploi va aussi devoir s'adapter à d'autres enjeux bien plus importants.

Comme pour le rapport d'activité 2019 de l'Agefiph qui affiche des résultats très positifs, il est difficile aujourd'hui de nous servir de ces résultats pour voir l'avenir alors que nous faisons face à une situation d'incertitude, de protection et de reconstruction de l'économie et de l'emploi.

La lutte contre le chômage est encore plus aujourd'hui qu'hier une priorité du nouveau gouvernement. Les personnes handicapées risquent de faire les frais du naufrage de l'emploi. Cap Emploi fait face avec Pôle emploi à un énorme challenge de reconquête des entreprises, de la plus petite à la plus grande pour que l'emploi des personnes en situation de handicap soit encore aujourd'hui et demain un levier de recrutement prioritaire.

Rappelons de manière synthétique les deux grandes missions des Cap Emploi :

- Accompagnement vers l'emploi : l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et les employeurs
- Accompagnement dans l'emploi : maintien en emploi (salariés, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants et employeurs) et ceci depuis le 1er janvier 2018.

Cap Emploi est un lieu unique d'accueil pour : Améliorer le retour à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi en situation de handicap,

Construire une offre de services commune et inclusive,

Mettre en place une réelle complémentarité entre Pôle emploi et Cap emploi,

Renforcer les partenariats avec les acteurs économiques, institutionnels et associatifs au niveau national et territorial.

Les Chiffres de Cap emploi en 2019

(Rappelons que dans ses missions Cap Emploi est financé pour un nombre maximum d'accompagnements).

- **Au 31 décembre 2019, 179 883 personnes étaient toujours en accompagnement vers l'emploi** et 160 000 employeurs ont fait appel à un service Cap Emploi en 2019.

- **84 658 placements ont été réalisés en 2019** sur tout type de contrat dont **15 248 CDI** en légère baisse vs 2018 et **3 512 contrats en alternance**.
- **15 600 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)**
- **21 171 maintiens ont été réalisés en 2019** soit un taux de maintien de 91% sur les parcours clos en 2019 (hors causes exogènes).
- **5 038 placements ont été réalisés au sein des entreprises adaptées** suite à une orientation par le Cap emploi.
- **21 171 maintiens dans l'emploi réalisés en 2019** soit un taux de maintien de 91% sur les parcours clos en 2019 (hors causes exogènes) ; 46% des signalements proviennent des services de santé au travail de par le partenariat développé sur les territoires, 25% des signalements des employeurs et 15% des personnes elles-mêmes (14% inconnus).
- Enfin Cap emploi a pu délivrer **101 513 Conseils en Evolution Professionnelle** en 2019 soit une progression de 30,7% vs 2018.

Formations :

- **24 226 formations qualifiantes**, diplômantes et certifiantes mises en œuvre +12,9%vs 2018
- **12 259 formations pré-qualifiantes** et remises à niveau +7,5%vs 2018
- **1 562 Comptes Personnels de Formation (CPF)** mobilisés en 2018 dont

Confinement

Cap Emploi est resté actif durant le confinement et a accompagné durant cette période, grâce au téléphone et aux emails, pas moins de 68 000 personnes.

Les efforts des prochaines années s'annoncent intenses car il faudra endiguer les destructions d'emploi, renforcer la sensibilisation, les recrutements et les accès à la formation dans une période post crise sanitaire avec en toile de fond l'adoption des réformes de la loi PACT, de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et de la réforme du secteur protégé.

L'avenir proche

Cap Emploi s'est fixé de finaliser le rapprochement avec Pôle Emploi en avril 2021.

Le prochain congrès de la Fédération des Cap emploi Cheops aura lieu à Caen les 23-24-25 septembre 2020